



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20138444***

le,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**16 NOV. 2020****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0464 952 573****Nom**(en entier) : **BSolutions**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**Adresse complète du siège : **chaussée de Charleroi 71, 5000 Namur****Objet de l'acte : CHANGEMENT SIEGE SOCIAL**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit octobre, s'est tenue l'assemblée générale des associés au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Philippe Decock, associé-gérant.

Le président déclare et l'assemblée constate que la présente assemblée a été convoquée par les soins du Conseil de gérance pour délibérer sur l'ordre du jour ci après

ORDRE DU JOUR**1. Changement de l'adresse du siège social**

Sont présents :

La société BSolutions Management	propriétaire de 747 parts
Représentée par Monsieur Decock	
Monsieur Philippe Decock,	propriétaire de 1 part.
Monsieur Jean-Marie Dehalleux,	propriétaire de 1 part.
Monsieur Xavier Falmagne,	propriétaire de 1 part.

L'intégralité du capital est donc représentée.

DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS

L'Assemblée, à l'unanimité,

décide de transférer le siège social de la Société du 71, Chaussée de Charleroi à 5000 Namur, au 12, rue Louis Genonceaux à 5032 Les Isnes, et ce à compter du trente octobre deux mille vingt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h après lecture du présent procès-verbal.

Philippe Decock
Associé-Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2020 - Annexes du Moniteur belge